

Appel adressé à Mohamed VI, roi du Maroc
de la part de Mustapha ADIB Ex-Capitaine de l'armée marocaine :

Soyez intelligent et pro réactif pour l'intérêt effectif de tous.

Mohamed VI,

Comme vous le savez et comme le sait maintenant la majorité du peuple marocain, le bilan de la dynastie alaouite, dont vous êtes le représentant, est très négatif. Durant les règnes successifs des monarques alaouites, jamais les Marocains n'ont été respectés par leurs dirigeants. Ces derniers les ont toujours considérés comme un peuple inférieur, de second rang. Certains monarques en étaient tellement convaincus qu'ils avaient même livré le Maroc à l'étranger – le Protectorat – avec pour seul souci de rembourser leurs dettes personnelles contractées auprès de pays étrangers. Ces monarques pensent, pour des raisons mystérieuses, que le Maroc est leur propriété, et que les marocains sont leurs esclaves.

Le pire est que, même à notre époque, aucun monarque n'a eu le courage de reconnaître les nombreux torts de cette dynastie qui s'est distinguée par de multiples faits de corruption, de dérives et de crimes. Aucun monarque n'a pu ou su réconcilier cette dynastie avec le peuple marocain, comme si celui-ci n'avait pas d'autre alternative que de passer sa vie à se soumettre à ses desiderata et à ses caprices et à vivre dans l'humiliation et l'indignité.

Ainsi, durant le règne de Hassan II, le peuple marocain en a vu de toutes les couleurs : dahirs à profusion, constitution taillée sur mesure, pouvoir absolu du roi, répression féroce du peuple, disparitions forcées des opposants, corruption généralisée, dilapidation de l'argent public par le palais et ses affidés, clientélisme omniprésent, etc. Quand le peuple voulait exercer son droit légitime de manifester, Hassan II n'hésitait pas à donner l'ordre à l'armée de l'époque, gendarmerie comprise, de tirer à balles réelles sur des manifestants désarmés. Des centaines de personnes sont mortes ainsi, des milliers d'autres blessées, sans compter les disparus.

Avant même que vous ne montiez sur le trône, le makhzen a tenté de donner de vous l'image d'un futur roi différent des autres : roi des pauvres, roi anti-corruption, roi anti-

favoritisme et clientélisme, roi ouvert d'esprit, et j'en passe. Bref, le souverain qui allait réconcilier le peuple avec la dynastie alaouite.

Aujourd'hui, les Marocains n'ont plus de doute : tout cela n'était qu'une mascarade du makhzen destinée à vous assurer une transition maîtrisée. Force est de constater que rien n'a fondamentalement changé pour eux et pour leur vie quotidienne.

Mohamed VI,

En tant que citoyen très attaché à mon pays, je ne souhaite pas voir des Marocains manifester comme en ce moment dans d'autres pays arabes et mourir par centaines. Je ne souhaite pas non plus revenir aux jours sombres du règne de Hassan II. Enfin, je ne voudrais pas que vous vous retrouviez dépassé par de graves événements. C'est pourquoi, sans préavis, j'ai décidé de lancer un double appel, à vous-même et à l'armée marocaine, en espérant que vous prendrez personnellement les décisions adéquates, loin des « conseils » de ceux qui tirent déjà profit de la situation actuelle. Loin également des conseils des partisans de méthodes sécuritaires archaïques.

Si ma démarche devait conduire à mon arrestation ou pire encore, sachez que j'en serais honoré. Car comme des dizaines de millions de mes compatriotes, je ne supporte plus les nombreuses injustices causées par votre régime et ses vautours.

Mohamed VI,

Je vous invite à prendre sans tarder les mesures attendues par l'immense majorité des Marocains, en vous priant instamment de ne pas tergiverser ou recourir à toutes sortes de prétextes ou d'excuses destinées à gagner du temps. Je vous demande ainsi d'annoncer sans délais :

- 1- Le début de consultations pour une nouvelle Constitution, ou, au moins, une réforme profonde de l'actuelle Constitution, en prenant en compte les aspirations légitimes du peuple marocain et notamment, la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il faudra y reconnaître la suprématie de la Constitution nationale ainsi que celle des Conventions Internationales sur le droit interne en cas de conflit.

- 2- Le début de consultations pour une réforme radicale de notre système judiciaire qui ne répond ni aux attentes des Marocains, ni à celles de nos partenaires étrangers. C'est toute la crédibilité du Maroc qui est également en jeu.
- 3- L'arrestation immédiate des personnes impliquées dans les affaires de corruption et de violation des Droits de l'Homme au Maroc, et le gel de tous leurs avoirs au Maroc et à l'étranger, en vue de les présenter à la justice. Ces arrestations ne doivent épargner aucune personne, quelle que soit son degré de proximité ou de collaboration avec la famille royale.

Mohamed VI,

Des décisions en ce sens, même si elles doivent être suivies d'autres, notamment celles relatives au social et à l'économie, contribueraient à calmer les esprits et à rétablir la confiance. Il est temps que vous choisissiez clairement et courageusement votre camp : celui du peuple. Vous devez bien le comprendre, Mohamed VI : choisir son camp après la révolte sera certainement trop tard. Un bon chef d'état est celui qui, en voyant la révolution se préparer, la provoque lui-même. Et il n'y a pas de honte en cela.

Vive un Maroc libre !

Vive un Maroc juste !

Vive un Maroc fraternel !

Vive le Maroc !

Mustapha Adib

Le 01/02/2011

- Ex-Capitaine de l'armée de l'air au Maroc ;
- Ancien détenu d'opinion suite à la dénonciation de la corruption au sein de l'armée ;
- Lauréat du Prix de l'Intégrité 2000 décerné par Transparency International ;
- Ancien adopté par Amnesty International ;
- Ancien soutenu par Avocats Sans Frontières, la FIDH, l'OMCT et HRW ;
- Ayant fait l'objet d'une décision du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire (ONU) demandant au gouvernement du roi du Maroc de libérer le Capitaine Adib immédiatement et sans condition, et que ledit gouvernement n'a pas daigné libérer avant l'exécution de la totalité de la peine de deux ans et demi ;
- Ingénieur en Télécommunication.
- Site internet : www.adib.fr